



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL Rencontre tenue à huis clos et diffusée en différé

Saint-Basile-le-Grand, le 18 mars 2021 – La Ville de Saint-Basile-le-Grand tient à informer ses citoyens qu'à titre de mesure visant à prévenir la propagation de la COVID-19 et conformément aux directives gouvernementales, la séance ordinaire du conseil municipal du 6 avril prochain se tiendra à nouveau à huis clos. Dans cette perspective, les membres du conseil participeront à cette rencontre par visioconférence dans le but d'éviter au maximum les contacts entre les individus et de respecter les mesures sanitaires mises en place.

NE MANQUEZ PAS LA PROCHAINE DIFFUSION

La séance ordinaire sera diffusée en différé sur la chaîne YouTube de la Ville le 6 avril à compter de 19 h 30. Toutefois, en raison de certaines contraintes techniques, la vidéo pourrait être déposée avec un léger retard sur la plateforme. Vous pourrez accéder à l'enregistrement en vous rendant au villesblg.ca/seances.

FAITES-NOUS PARVENIR VOS QUESTIONS, LA PAROLE EST À VOUS!

Première période de questions : questions relatives à la vie municipale

Toute personne ayant des questions relatives à la vie municipale et désirant les poser dans le cadre de la séance ordinaire est invitée à les soumettre au Service du greffe en remplissant le formulaire en ligne disponible au villesblg.ca/seances **avant le lundi 29 mars, 23 h 55**. Les questions seront transmises au conseil municipal et les membres y répondront au début de la séance. Si un très grand nombre de questions est reçu, il est possible que des réponses soient données seulement lors d'une séance subséquente.

Deuxième période de questions : questions relatives au contenu de la séance

Aussi, les citoyens qui auront des questions portant sur le contenu de la séance, après l'avoir visionnée, pourront les faire parvenir via le formulaire en ligne conçu à cet effet. Les membres du conseil municipal s'assureront d'y répondre au début d'une séance subséquente.

Vous avez des questions sur les points abordés à la séance du 1^{er} mars dernier? Vous avez également jusqu'au lundi 29 mars pour les soumettre.

Projet d'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour de la séance sera disponible sur le site Web municipal le vendredi 2 avril.

- 30 -

Source : Annabel Rousseau, agente de communications
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8111 | a.rousseau@villesblg.ca

Demandes médias

Stéphanie Plamondon, directrice
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8107 | s.plamondon@villesblg.ca